



COMMUNE DE
MIGNOVILLARD

COMPTE RENDU **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 9 mai 2011

Présents : Daniel ANNICHINI, Elisabeth COURTOIS, Georges COURVOISIER, Anne-Marie MIVELLE, Dominique MOUGET, Daniel MULLER, Claude PAGET, Florent SERRETTE, Anne TARRIUS, Hélène TRMAILLE, Daniel VERNEREY

Absents excusés : Gérard CAILLE (pouvoir donné à Anne-Marie MIVELLE), Jean-Luc GONIN, Nicolas MAIRE

Autres présents : Nathalie PENTRELLA (Secrétaire de mairie)

Secrétaire de séance : Anne-Marie MIVELLE

Séance ouverte à 20h30.

1. Approbation du compte rendu de Conseil municipal du 4 avril 2011

Le compte rendu est approuvé, à l'unanimité, par le Conseil municipal.

2. Adhésion du Syndicat des eaux du Centre Est au SIDEC

L'Assemblée générale du Syndicat des eaux du Centre Est sollicite chaque Conseil municipal membre du syndicat, pour l'autoriser à adhérer au SIDEC et à nommer des délégués. Le Conseil municipal de Mignovillard n'a aucune objection à cette adhésion.

3. Assainissement

Point sur l'avancement des travaux

Les travaux ont repris depuis le 2 mai par les entreprises SCIRPE et Jeannin. A ce jour, le calendrier est respecté.

Raccordement de Froidefontaine : complément à la délibération du 7 mars 2011

Suite à la présentation le 7 mars dernier de l'étude préliminaire par l'adjoint en charge du dossier, il est rappelé le choix du Conseil municipal de raccorder Froidefontaine à la station d'épuration en accord avec le Conseil général et l'Agence de l'eau.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- ➔ de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet d'étude IRH qui a suivi les travaux d'assainissement de la 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} tranche.
- ➔ d'accepter l'étude préliminaire.
- ➔ d'accepter la prestation de maîtrise d'œuvre pour un montant forfaitaire provisoire de 11 906€ HT.
- ➔ donne tout pouvoir à Mme le Maire pour signer les pièces nécessaires au dossier.

3^{ème} tranche de travaux :

choix du cabinet de géomètre pour effectuer le relevé topographique

Un relevé topographique doit être effectué pour la réhabilitation et la construction du réseau d'assainissement de la 3^{ème} tranche. Plusieurs entreprises ont été consultées, 2 cabinets ont répondu :

- ➔ Cabinet Colin : 7570,50 € HT
- ➔ Cabinet Bouiller Digart : 8 975,00 € HT

Le Conseil municipal propose de retenir, à l'unanimité, le cabinet d'étude le moins disant, c'est-à-dire le Cabinet Colin et donne tout pouvoir à Mme le Maire pour signer les pièces du dossier.

Schéma directeur d'assainissement

Il est nécessaire de finaliser le Schéma directeur d'assainissement en intégrant le raccordement de Froidefontaine à la nouvelle station d'épuration.

La DDT (Direction départementale des territoires, ex-DDE) n'ayant plus cette compétence, le cabinet IRH propose de le finaliser pour une somme maximale de 3 000 €.

Le Conseil municipal accepte la proposition et charge IRH de cette tâche.

3^{ème} tranche : enquête de branchements

Une enquête de branchements doit être réalisée auprès des habitants de certaines rues du bourg et de Froidefontaine. Cette enquête se déroulera en 2 phases :

- ➔ Phase 1 : Acquisition des données
- ➔ Phase 2 : Contrôle des branchements

Le cabinet d'étude IRH en charge de ce dossier, est missionné par le Conseil municipal, à l'unanimité, pour ce travail pour un montant estimatif de 8 190 € HT, variable selon le nombre de branchements.

4. Échange de terrain avec M. Chevalet, au Martinet

Suite à plusieurs discussions et courriers, M. Daniel Chevalet fait une nouvelle proposition à la commune. Il propose d'échanger le terrain où pourrait être implanté le transformateur pour la station d'épuration, contre le terrain qui lui est nécessaire pour régulariser la construction de sa terrasse, chaque partie réglant les frais de géomètre et de notaire pour le terrain la concernant.

Le Conseil municipal, après discussion et à l'unanimité :

- ➔ refuse la proposition de M. Chevalet.
- ➔ maintient sa proposition initiale, à savoir : échange des terrains, mais tous les frais de notaire et géomètre étant intégralement à la charge de M. Chevalet, y compris les frais déjà engagés.

Un courrier sera fait à M. Chevalet. S'il n'est pas d'accord, aucun échange ne sera fait et il devra régulariser la construction de sa terrasse qui empiète sur le domaine public, selon la délibération du 4 avril 2011.

5. Centre périscolaire : compte d'exploitation 2010

La Conseillère municipale en charge du dossier fait part du Compte d'exploitation 2010 du Centre périscolaire.

- ➔ Charges d'exploitation : 37 741,15 €
- ➔ Produits d'exploitation : 42 704,23 € (*dont subvention communale 2010 : 27 257,40 €*)
- ➔ Excédent de gestion : 4 963,08 €

Cet excédent sera rendu à la Commune selon les modalités habituelles.

6. Lotissement de la rue de Frasne : compte rendu de la réunion du 3 mai 2011 avec le Foyer jurassien

Mme le Maire fait part des propos tenus lors de la réunion du 3 mai au sujet du futur lotissement de la rue de Frasne.

Le Foyer jurassien, en charge de la réalisation du dossier, rencontre des difficultés concernant la gestion des eaux pluviales sur le terrain. Le surcoût occasionné par les travaux supplémentaires pourrait mettre en péril le budget prévu pour cette réalisation.

Quelques questions demandent encore des réponses à préciser. Une décision sera prise prochainement concernant la poursuite ou non de cette opération avec le Foyer jurassien.

7. Divers

Extension de l'école

La commission préfectorale chargée de l'affectation de la DGE (dotation générale d'équipement) se réunira mi-mai pour le tri des dossiers et mi-juin pour l'attribution des subventions.

Rallye des Princesses

Un rallye de voitures anciennes partant de Paris pour arriver à Monaco passera sur la commune le mardi 7 juin entre 12h30 et 14h30.

Fête des mères

Le repas de la Fête des mères aura lieu le samedi 28 mai 2011 à 20h30 à la salle des fêtes.

Fleurissement

La plantation des fleurs se fera le 1^{er} juin 2011. Toutes les personnes intéressées peuvent se manifester au Secrétariat de Mairie.

La séance est levée à 23h15.

Le Conseil municipal,

Le Maire,

Anne TARRIUS